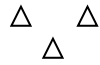


MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE



CONCOURS ITRF – Session 2017

TECHNICIEN DE CLASSE NORMALE EXTERNE

Académies de Bordeaux et de Toulouse

Centre organisateur : université de Bordeaux

BAP J « Gestion et pilotage »

EMPLOI-TYPE : « Gestionnaire financier-e et comptable »

Epreuve professionnelle d'admission - Coefficient 4 -

Durée : 1 heure 15

Lundi 3 juillet 2017

Consignes

Les réponses doivent être portées sur la ou les copie(s) anonyme(s) mise(s) à votre disposition en reportant le numéro de la question. **Vous devrez indiquer votre état civil sur le bandeau du haut de la 1ère page de la ou les copie(s). Toute mention d'identité ou signe distinctif porté sur toute autre partie de la ou les copie(s) conduira à l'annulation de l'épreuve.**

Ce sujet comporte 2 pages celle-ci incluse. **Vous devez vérifier en début d'épreuve qu'il est complet et signaler toute anomalie.**

Aucun document autre que ceux fournis avec le sujet n'est autorisé.

L'usage de la calculatrice non programmable est autorisé. Les téléphones portables doivent être éteints et rangés. L'usage de tout autre matériel électronique ou objet connecté n'est pas autorisé.

Convention Région construction d'un bien immobilier

Projet de construction d'un bien immobilier

Merci de répondre aux questions en vous appuyant sur les éléments du projet décrits ci-dessous :

Coût prévisionnel du projet : 1,5 M€

Le projet est découpé en 3 lots :

Etudes	0,2 M€ TTC	Charge	Par simplification, les études ne sont pas immobilisées
Gros œuvre	0,8 M€ TTC	Investissement	
Second œuvre	0,5 M€ TTC	Investissement	

Ce projet est intégralement géré en TTC (TVA non récupérable sur les dépenses, secteur non assujetti)

Etudes : société Bâti Conseil

Gros œuvre : société Alpha

Second œuvre : société Durant et fils

Le marché d'études a été notifié au titulaire le 5 mai 2016

Les marchés de gros œuvre et second œuvre sont notifiés aux 2 titulaires le 15 septembre 2017

Pour le marché de second œuvre, une avance de 5% est versée au titulaire lors de la notification.

Les deux autres titulaires n'ont pas demandé d'avance.

Le 31 décembre 2016, 60% des études sont réalisées mais aucune facture n'a été reçue. L'intégralité des études sont facturées et payées en 2017

Il est prévu que les travaux débutent fin 2017. Le gros œuvre doit être réalisé intégralement et facturé avant fin 2018. Le second œuvre doit être réalisé, facturé et payé à 10% en 2018 et le solde réalisé et payé en 2019.

La Région finance intégralement ce bien. Un premier versement de 0,5 M€ a lieu le 15 mars 2016. Un deuxième versement de 0,6 M€ est programmé le 15 mars 2018 et le solde à l'issue du projet sur justification

Le projet est justifié auprès de la Région au début de l'année 2020.

L'établissement n'assume pas le renouvellement du bien (subvention intégralement immobilisée pour la part concernant les dépenses d'investissement)

- 1/ Répartir, dans un ou plusieurs tableau(x), la prévision de consommation d'AE et de CP pour chacun des lots sur la durée du projet.
- 2/ Indiquer dans un tableau la prévision de recettes encaissées par année sur toute la durée du projet.
- 3/ Calculer le solde budgétaire de chaque année.
- 4/ Quelle opération comptable est réalisée à la fin de l'année 2016 concernant le fournisseur Bâti Conseil ? Indiquer le montant. Quel est l'impact en comptabilité budgétaire ?
- 5/ Quelle opération budgétaire est réalisée lors de la signature de la convention de financement avec la Région ? (préciser le montant dans votre réponse)
- 6/ Quelle opération comptable est réalisée à la fin de l'année 2016 concernant les produits ?
- 7/ Indiquer les montants inscrits en AE / CP / RE au budget 2017 par enveloppe.